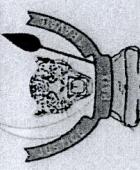


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence • Equité • Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 015/2024

A LA SOCIETE MGI STRONG NKV

Après avoir reçu le contrat du marché n° 008476/PRESS-COVID/MIN-SPHP/BCECO/DG/DPM/NKF/2023/SC, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatorze mille cinq cent septante-huit (USD 14 578) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cent et deux (USD 102).

Fait à Kinshasa, le 24/01/2024.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Directeur Général adj

Sceau de l'Etablissement

